

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
MOCA-CROCE (20140)

Suivant acte reçu par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI Notaire associé et titulaire de la société civile Professionnelle Maître Jean-Jérôme LUCCIONI ; à PIETROSELLA (20166) le 25/07/2025

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,
Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

- Monsieur Jean-Baptistin CROCE, époux de Madame Marie Diane CAUBEL, demeurant à ALATA (20167), lieudit Villarenda Maison du Soleil.
Né à BONE (ALGERIE) le 10 juillet 1945.

- Monsieur Jacques André CROCE, époux de Madame Sylvette Marie Anna BONNET, demeurant à AIX-EN-PROVENCE (13100) 563 Chemin de Beauregard.
Né à BONE (ALGERIE) le 9 avril 1950.

Et portant sur le bien immobilier suivant :

Sur le territoire de la commune de MOCA-CROCE (20140)

Diverses parcelles de terre cadastrées :

- Section C, numéro 628 Lieudit CHIOSELLA (BND)
- Section C, numéro 306, Lieudit VETRICCIA
- Section A, numéro 187, lieudit AGNATA (BND)
- Section B, numéro 377, Lieudit LECCI
- Section C, numéro 247, Lieudit TOPINE
- Section C, numéro 248, Lieudit TOPINE
- Section C, numéro 249, lieudit TOPINE
- Section C, numéro 538, Lieudit ARCALE
- Section C, numéro 970, Lieudit CAMMARA
- Section C, numéro 973, Lieudit CAMMARA
- Section C, numéro 993, Lieudit CAMMARA
- Section D, numéro 298 Lieudit MELA
- Section D, numéro 314, Lieudit LATIMOSINA
-

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "

"

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière "

Adresse mail de l'étude : jeanjerome.luccioni@notaires.fr

Pour Avis
Me Jean-Jérôme LUCCIONI